



Approbation comptes sociaux suite à fusion SAS

Par **mirley06**, le **10/03/2010** à **10:04**

Bonjour,

Est-il nécessaire d'organiser une AG pour l'approbation des comptes sociaux de chacune des sociétés absorbées, ou l'approbation des comptes sociaux des sociétés absorbées se fait-elle lors de l'AG de l'absorbante ?

Explication :

entreprise A, C et B clôturent au 30/06/10 (toutes les 3 SAS)

entreprise C détient entreprises A et B à 100%

entreprise C fusionne avec A et B qui sont dissoutes suite à cette fusion (fusion absorption)
au 30/06/10

approbation des comptes sociaux de A et B dans une AG pour chacune d'elle ou approbation des comptes sociaux de A et B (absorbées) dans la même AG que la société C (absorbante) ?

Merci pour votre éclairage (et merci de m'indiquer votre source...)

Cordialement